

Liste des membres présents, absents ou excusés :

Etaient présents :

- ✓ Présidente de séance : Mme Rouxel, directrice de l'école de Le Tourneur.
- ✓ Enseignants : Mmes Gosset, Rallu, Rungette et Roussin, M. Hamon.
- ✓ Elus : M. Duchemin (Le Tourneur), M. Deliquaire (St-Pierre-Tarentaine)
- ✓ Parents élus : Mme Rousseau, Mme Falguières, Mme Gruchet, Mme Scrase, M. Clavagner, Mme Chicoyneau de Lavalette, Mme Fergant, Mme Girard
- ✓ Invités :
- ✓ Secrétaire de séance : Mme Ravenel, enseignante.

Etaient excusés :

- ✓ Enseignants excusés : Mme Lévy
- ✓ Elus : M. Dufay (Montamy)
- ✓ Parents élus : M. Bihel, Mme Falguières, Mme Travert dit Neret.
- ✓ Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. Marco.

Introduction :

- ✓ La séance, qui s'est tenue à l'école de Le Tourneur, a débuté à 17h30 et s'est achevée à 19h40.
- ✓ Présentation de chaque membre du conseil.
- ✓ Elections des parents d'élèves : Cette année, 65,31% de parents ont participé au vote (soit près de 6% de plus que l'an passé). 128 suffrages exprimés dont 12 bulletins blancs. La liste des 10 parents d'élèves a été élue.

Ordre du jour

1) Fonctionnement du conseil d'école :

✓ **Règlement intérieur :**

Certains points ont été modifiés :

- Le point 3.a : horaires de retour pour la sieste.
- Le point 3.b: modification du titre et son contenu pour les responsabilités (reprise du règlement intérieur départemental).
- Le point III : hygiène et santé (pandémie)

Les changements ont été adoptés à l'unanimité.

2) Restauration scolaire et hygiène :

La directrice fait remarquer que la nouvelle organisation à la cantine et à la garderie cette année est efficace. La gestion des 2 services semble plus fluide, moins dans le bruit. Il en est de même dans la gestion de la garderie du soir. Même si les changements ont été un peu difficiles à accepter au début de l'année, notamment pour le goûter qui ne peut être pris qu'à partir de 16h30, les résultats sont encourageants.

Après un début d'année difficile concernant le ménage, une nouvelle organisation a permis le nettoyage et la désinfection des tables de chaque classe quotidiennement ainsi que des sols. Le nouveau protocole de novembre a demandé une nouvelle réorganisation.

Mme Rouxel rappelle que ce temps de lavage de mains est un temps pédagogique car il faut apprendre aux enfants à ne pas gaspiller le savon, le papier essuie-mains et bien déposer dans la poubelle car les poubelles sont vite pleines et les papiers finissent souvent au sol. Le rythme des commandes doit donc être adapté à cette augmentation de consommation.

Les élus et la directrice saluent vivement le travail et l'engagement des salariés dont le travail est très soutenu depuis le début de l'épidémie.

Mme Girard (à la demande des parents) suggère que la consommation des fruits et des légumes de saison soient respectées. De plus, elle demande si le repas végétarien est mis en place et à quel rythme. M. Deliquaire lui répond que, pour l'instant, il s'agit d'un rythme d'une fois par mois. Mme Gruchet souligne le fait que le repas « végétarien » n'a pas pour réel but de ne plus consommer de viande mais plutôt de réduire sa consommation de viande dans le cadre de la protection de l'environnement.

M. Clavagnier demande si la restauration fait appel à des réseaux locaux. M. Deliquaire lui répond que c'est déjà le cas, le réseau local est utilisé le plus possible. Mais que la collectivité se doit de respecter les appels d'offres.

Mme Gruchet demande si le menu de la cantine peut être en consultation sur le blog de la commune. M. Deliquaire se renseigne et le suggérera si ce n'est pas fait.

M. Clavagnier demande si des projets pédagogiques sont menés en classe. Mme Rouxel lui répond que nous travaillons sur la réduction des déchets avec le défi « assiettes vides » cette semaine.

Par ailleurs, le SEROC est venu pour 2 interventions dans les classes de cycle 2 et 3 sur le compostage, la réduction des déchets et le tri des déchets.

3) Vie scolaire :

a. Effectifs

PS : 15

MS : 19

GS : 21

CP : 22

CE1 : 21

CE2 : 16

CM1 : 19

CM2 : 16

Total = 149 élèves

Mme Rouxel ajoute que la prévision pour les PS l'an prochain est de 8 élèves (connus à ce jour).

Les parents, les élus et l'équipe enseignante craint une fermeture de classe si les effectifs n'augmentent pas.

b. Les rythmes scolaires

Suite à la réunion du 17 novembre avec la commission éducative de la commune de Soulevre-en-Bocage pour réfléchir sur la prise en charge de l'enfant dans la globalité de sa journée : scolaire, péri-scolaire et extra-scolaire, les directeurs des 5 groupes scolaires ont présenté le bilan de ces dernières années sur 4 jours et demi.

Les questionnaires qui avaient été distribués aux parents élus, personnel et enseignants vont être examinés en janvier.

Mme Chicoyneau demande si la commission éducative prendra en compte l'avis des parents ou s'ils ne seront qu'informés.

M Deliquaire lui répond que les avis seront écoutés pour proposer des améliorations dans la prise en charge de l'enfant. Un conseil d'école extraordinaire sera organisé avant les vacances de Noël pour connaître la position de chaque école sur l'organisation du temps scolaire, à savoir un maintien à 4,5 jours ou une demande de dérogation pour un retour à 4 jours. Les parents élus souhaitent avoir une réflexion sur leur manière de représenter les parents lors de ce vote.

Calendrier du vote sur les rythmes scolaires :

- La commission éducative se réunit et émet un avis le 7 décembre.
- Le conseil d'école est informé de cet avis et procède à un vote.
- L'ensemble des élus de Soulevre-en-Bocage voteront en janvier 2021.

Les parents élus demandent à avoir un bilan de ce rythme des 4 jours et demi avant de voter.

Bilan de ces 4 années à 4 jours et demi par l'équipe enseignante:

- Idéal pour la répartition des apprentissages sur 5 matinées, mais avec un retour le samedi matin au lieu du mercredi. Mais impossibilité de revenir au samedi matin (refus de l'Inspection Académique et de la Région pour les transports).
- Pas d'amélioration visible des résultats scolaires en fonction du rythme choisi.
- Augmentation de la fatigabilité surtout en maternelle et des accidents en fin de semaine pour tous.
- Problème des familles recomposées sur un territoire où peu d'écoles sont à 4 jours et demi.
- Problème de formations des enseignants le mardi soir ou mercredi matin (notamment CANOPE) auxquelles nous ne pouvons plus assister.
- La loi a été mise en place, avec pour objectif de réduire les inégalités d'accès aux activités culturelles et sportives, elle n'a dans ce sens pas eu l'effet attendu. L'accès et les moyens restants inégaux en fonction des territoires. Même si nous rappelons que les activités des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) proposées par Soulevre étaient de qualité.
- Le deuxième objectif était de réduire la journée de l'enfant, or nous constatons que les journées restent les mêmes pour la majorité des enfants.
- Les arguments mis en avant concernant la chronobiologie de l'enfant n'ont de réel sens que s'ils sont suivis à la maison : horaires et équilibre des repas, coucher à 20h, respect du rythme les week-ends ... Or ce n'est pas le cas.

Pour ces raisons, l'équipe enseignante est majoritairement pour un retour à 4 jours.

c. Le conseil d'élèves

Présentation par Mme Rungette de la réunion faite avec les délégués de classe et la directrice:

- rappel du fonctionnement du conseil d'élèves (conseil dans les classes puis une fois par période, conseil des délégués de chaque classe).
- budget alloué par la coopérative (350 euros).
- matériel commandé (ballons dont ballons de basket, cerceaux, palets).
- Plus de partage filles/garçons pour le terrain.
- la répartition de l'utilisation du terrain aux récréations a été de nouveau affichée.
- les élèves demandent de nouveaux vélos, des roues, des pédalgos, des balanciers
- le respect des horaires de récréation (pour la circulation des vélos).
- Les petits vont trop vite dans la cour avec les vélos, ils se poussent.
- un repas à thème américain (hamburgers/frites)

d. Bilan des évaluations CP/CE1 :

Les élèves de CP et CE1 ont passé des évaluations nationales en période 1. Ce sont des livrets nationaux et obligatoires dont les parents ont eu les résultats avant les vacances d'automne lors d'entretiens individuels.

Pour les CP :

Partie mathématiques :

- items bien réussis : reproduire un assemblage / lire et écrire des nombres entiers / quantifier des collections (comme l'année précédente).
- items moyennement réussis : résolution de problèmes / associer un nombre à une position (comme l'an passé)

Partie français :

- items très bien réussis : comparaison suite de lettres / connaître les lettres et le son qu'elles produisent + manipulation phonèmes / comprendre des mots-phrases-textes lus par l'enseignant.
- items peu réussis : reconnaître des lettres (cause : les cursives plus difficiles à repérer si elles n'ont pas été vues en GS + confusion de certaines lettres type b/d)

Pour les CE1 :

Partie mathématiques :

- items bien réussis : la reproduction d'un assemblage / représenter des nombres entiers
- items moyennement réussis (pour une moitié de classe) : la résolution de problèmes / le calcul d'additions ou de soustractions en ligne / l'association d'un nombre à une position.

Partie français :

- items plutôt bien réussis : la compréhension de phrases lues par l'enseignant / la compréhension de mots ou de phrases lus seul(e).
- items ayant posé plus de soucis : écrire des syllabes, des mots, lire à voix haute et la compréhension de texte lu seul.

Nous constatons que le confinement a eu un impact plus marqué sur les élèves de CE1 (fin de CP) que les CP (en GS).

A partir de ces évaluations, des aides sont mises en place (PPRE, prise en charge en APC).

Nous n'avons plus d'enseignant spécialisé sur notre secteur cette année (RASED) comme l'année précédente.

Mme Levallant Karine remplace M.Swertvaegher en tant que psychologue scolaire. Elle est beaucoup intervenue à l'école en ce début d'année.

L'équipe enseignante déplore le fait qu'il avait été annoncé que des moyens de brigades avaient été promis dans les écoles. Nous avons donc mis en place un emploi du temps avec Mme Rallu en mettant l'accent sur la phonologie et la lecture pour les cycles 2. Or, au bout d'une semaine et demie, Mme Rallu a été appelée sur une école maternelle où il n'y avait pas de réels besoins.

Elle rappelle que les postes de PMQC (Plus de Maîtres Que de Classes) étaient un dispositif idéal pour les résultats scolaires.

e. Natation

Cette année ce sont les classes de CE2-CM1, CM1-CM2 et les CE2 de M. Hamon qui se sont rendus à la piscine de Vire en période 1.

Les enseignantes soulignent l'effet bénéfique d'une fréquentation de la piscine 2 fois par semaine.

f. Projets de l'année

Le jardin : Mme Roussin prend en charge des groupes de chaque classe tous les lundis après-midis durant 45mn en demi-groupe classe. De nombreuses plantations ont pu être faites.

Mme Roussin rappelle que des dégradations ont été faites cet été et que cela avait brisé le moral de l'équipe.

Malgré tout, l'équipe enseignante continuera d'y travailler car c'est une activité très motivante pour les enfants. Les parents d'élèves déplorent également ces actes d'incivilité qui détruisent le travail des enfants et des enseignants.

Projet autour des instruments de musique : En lien avec les AMS (Ateliers Musicaux de Soulevre), une présentation de différents instruments de musique a eu lieu le 13 octobre. Intervention bénévole très appréciée par les enfants.

Nouvelle intervention en février, avec une participation des classes de cycle 2 (Cup Song) et des enfants qui jouent d'un instrument de musique.

Le Tri des déchets : Intervention du Séroc le mercredi 14 et jeudi 15 octobre pour les classes de CP au CM2 (+ CP de Stéphanie) sur le tri des déchets. Une deuxième intervention a eu lieu la semaine du 23 novembre sur le compostage en CP/CE1 et sur la réduction de déchets pour les CE2/CM1 et CM1/CM2.

Le défi « Assiettes vides » : Nous avons renouvelé l'opération pour sensibiliser au gaspillage.

Il y a des pesées quotidiennes de déchets (pains et restes) effectuées par les élèves en collaboration avec les cantinières durant la semaine du 23 au 27 novembre. 82 structures participent (40000 élèves) en Normandie.

Prêt d'œuvres : au mois de mars s'il a lieu.

Cirque : Il est prévu **du 20 mars au 2 avril**. Mme Rouxel demande à M. Duchemin si les conditions pourront être les mêmes (stade).

g. Goûter de Noël

Il ne pourra pas avoir lieu comme les années précédentes. Nous espérons pouvoir chanter et faire un petit film pour les parents, que nous mettrons en ligne sur le site de l'école.

L'association de la fête des Jonquilles nous fait un don de 500 euros, l'APE de 500€ et la commune de 8 euros par enfant d'élémentaire. Les maternelles iront voir un spectacle « Le Noël enchanté du Yétou » offert par la commune.

Nous remercions la Commune de Soulevre-en-Bocage, l'APE et l'association de la fête des Jonquilles.

h. Coopérative scolaire

M. Hamon a repris la gestion de la coopérative avec un grand plaisir. Il y a 3300 euros actuellement sur le compte de la coopérative.

- 781 euros de bénéfiques pour les photos cette année.
- 350 euros ont été alloués aux enfants pour des jeux de cour.
- Quelques dépenses pour des achats de petits matériels.

Les chèques de participation à la coopérative vont être déposés prochainement.

4) Activités post et périscolaires :

a- USEP :

Mmes Rouxel, Roussin, Rungette et Rallu encadreront les activités USEP grâce aux parents bénévoles et à Fabienne Martin (pour transporter et encadrer des ateliers sur place). Les enfants concernés sont les élèves de cycle 3 (CM1/CM2). Il y a 18 élèves qui ont demandé une licence. Le coût des licences est pris en charge par l'A.P.E.

La première rencontre a eu lieu le mercredi 7 octobre sur les sports innovants (dans le respect du protocole, pas de mélanges entre écoles) :

- 2/12 : Sports partagés (rencontre repoussée en février en raison du confinement).
- 13/01 : Tennis de table
- 10/02 : Triathlon
- 19/05 : P'tit Tour à Le Tourneur
- Date à confirmer : USEP Plage

Pour le test anti-panique, nous allons vérifier si celui qui a été passé à la piscine convient pour pouvoir participer à la sortie bateau lors de l'USEPlage.

b- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité :

Mme Rouxel rappelle ce qu'est le CLAS : dispositif ayant pour but d'accompagner les enfants dans leur scolarité (20 mn d'aide aux leçons avec insistance sur la méthodologie) et ensuite projets avec les enfants (partir de ce que les enfants veulent faire et en fonction des compétences du personnel encadrant). Ce temps devait débuter le lundi soir de 16h00 à 17h30, à partir de la période 2 dans la salle de convivialité mais, en raison du Covid, le CLAS débutera plus tard. Groupe de 15 enfants au maximum. 3 personnes encadrent ce temps.

Trois parents sont bénévoles pour l'instant et invitent d'autres parents à les rejoindre.

c- APE

Le bureau n'a pas changé cette année. Benjamin Forest reste le Président, Aline Fergant reste secrétaire et Mélanie Rousseau reste trésorière.

Les actions sont suspendues pour l'instant.

Le bureau de l'APE s'interroge sur les actions qui pourront être menées avec l'espoir de pouvoir organiser une rencontre en plein air en fin d'année.

L'équipe enseignante remercie l'APE pour leur soutien continu aux actions menées.

d- Association de la fête des jonquilles :

L'association se réunira en début d'année. Pour l'instant, on ne sait pas si la fête pourra être maintenue.

5) Sécurité et équipements :

Le Conseil d'école et la commune remercient M. Bihel pour avoir réparé et repeint les vélos de l'école cet été.

Un exercice incendie a été effectué le 25/09. Les enfants étaient prévenus, l'évacuation s'est faite sans difficulté, un exercice inopiné sera effectué plus tard dans l'année.

Il s'est bien passé pour les enfants situés dans l'école. Pour les élèves situés dans les préfabriqués, c'est le personnel de cantine qui est désigné pour donner l'alerte puisqu'ils n'entendent pas l'alarme.

PPMS intrusion malveillante (s'échapper) : un exercice a eu lieu le 16/10, le système d'alerte n'est pas opérationnel (SMS) puisque les enseignants et le personnel n'ont pas les yeux rivés sur leur portable. L'information remonte à l'inspection académique et à la commune. Le PPMS est le Plan Particulier de Mise en Sureté. Il existe également un PPMS Risques majeurs dont un exercice au niveau départemental aura lieu le mardi 16 février 2021.

Une réflexion sur une installation des alarmes sera faite lors de l'agrandissement.

Equipements dans les classes : 2 vidéoprojecteurs ont été offerts par la commune. L'un d'eux sera fixé dans une classe.

Mme Rouxel rappelle que les PC dans les classes ne sont pas mis à jour, ni entretenus et aimerait qu'une maintenance soit faite de manière régulière et sérieuse.

Mme Gruchet demande si quelqu'un à la commune de Souleuvre se penche sur ce point et souligne la vétusté des équipements informatiques.

M. Clavagnier s'interroge sur le moyen d'avertir lors d'un changement de dernière minute (bus, cantine). L'équipe enseignante n'a pas de solution. Le seul moyen est le téléphone de l'école. Elle demande à ce que les appels se fassent sur les temps du midi ou de récréation, ne pas hésiter à laisser un message.

M. Deliquaire fait un point sur l'agrandissement. Les travaux ne devraient pas commencer avant l'été pour une ouverture espérée en septembre 2022.